



Annonces obligatoires

Dès le 1er juillet prochain, les employeurs devront obligatoirement annoncer certains postes vacants aux offices régionaux de placement (ORP).

Le Service de l'industrie, du commerce et du travail vous propose des séances d'information destinées à expliquer concrètement la procédure d'annonce applicable dans notre canton et les différents moyens d'entrer en contact avec les ORP. Ces séances auront lieu durant la semaine 25 (18., 19. et 20.06.2018)

Merci de confirmer [rapidement](#) votre intérêt à l'adresse suivante : david.fellay@admin.vs.ch.

[Informations complémentaires.](#)



RGPD

Les sites sont nombreux, mais celui que nous vous mettons à disposition est particulièrement bien conçu.

D'autre part il est rédigé par le site officiel de la Communauté européenne, une gage de qualité et d'exactitude.

Visitez et inspirez-vous de ces [informations](#) importantes.



Management d'expérience

L'année dernière, Valais/Wallis Promotion s'est orienté vers la création du nouveau domaine « Management d'Expériences ». En plus de la promotion et du marketing, Valais/Wallis Promotion s'engage désormais également à développer des expériences au niveau cantonal, englobant plusieurs destinations.

L'Association hôtelière du Valais soutient activement cet engagement. Nos représentants apportent leurs connaissances spécifiques au sein des comités de pilotage ainsi que des groupes de travail respectifs. Trois projets sont à présent terminés : « La Chasse au trésor », « Le Chemin du Vignoble » et « Le Valais Vélo Tour ». Les deux derniers peuvent être réservés auprès d'Eurotrek. Trois autres projets sont en phase de mise en œuvre. Pour chacun de ces projets, un partenariat avec les hôteliers nous est demandé. Nous vous recommandons d'utiliser les liens suivants pour obtenir [plus d'informations](#) et vous [inscrire](#) à un partenariat.